

MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Place Charles de Gaulle  
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Comptes annuels  
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

APE : 9499Z

SIRET : 78505092300024

**ALTERIA Expertise et Conseils**

Agence PARIS : 121, rue du Président Wilson - 92300 LEVALLOIS-PERRET

T: 01 55 90 02 02 - F: 01 47 30 23 95 - [contact@alteria-expertise.com](mailto:contact@alteria-expertise.com) - [www.alteria-expertise.com](http://www.alteria-expertise.com)

Agence CERGY : 8, rue du Ponceau - 95000 CERGY PONTOISE

T: 01 30 38 15 55 - F: 01 34 35 17 10 - [contact.cergy@alteria-expertise.com](mailto:contact.cergy@alteria-expertise.com) - [www.alteria-expertise.com](http://www.alteria-expertise.com)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION DE PARIS  
SAS AU CAPITAL DE 552 080 €. APE : 6920Z - SIRET : 537 612 327 00016. TVA FR 48537612327



<b>ATTESTATION</b>	3
Attestation	4
<b>COMPTES ANNUELS</b>	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	11
Règles et méthodes comptables	11
Immob. corporelles	13
Amortissements	15
Actif circulant - Créances	17
Comptes régularisation Actif	18
Tb var. capitaux propres	19
Tab suivi des fonds dédiés	20
Etat des échéances des dettes	21
Cptes de régularisation Passif	22
Engagements	23
Honoraires commiss. aux cptes	27
Chiffre d'affaires	28
Produits et charges exceptionnels	29
Transferts des charges	30

ATTESTATION



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/02/2013, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	254 235,56 €
Résultat net comptable	49 047,78 €
Total du bilan	181 480,42 €

Fait à LEVALLOIS-PERRET,  
Le 03/02/2017.

Cédric LAVEDRINE,  
Expert-comptable.

# COMPTES ANNUELS



ACTIF	Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016			01/01/2015 au 31/12/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	860	860		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	6 495	5 029	1 467	90
Autres immobilisations corporelles	5 517	4 977	541	666
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	250
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 123</b>	<b>10 865</b>	<b>2 257</b>	<b>1 006</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	222		222	213
Autres				497
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	177 429		177 429	119 398
Charges constatées d'avance (3)	1 572		1 572	831
<b>TOTAL (III)</b>	<b>179 223</b>		<b>179 223</b>	<b>120 939</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>192 346</b>	<b>10 865</b>	<b>181 480</b>	<b>121 945</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



PASSIF	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 264	-50 479
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	49 048	21 215
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>19 784</b>	<b>-29 263</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		8 449
<b>TOTAL (III)</b>		<b>8 449</b>
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	10 000	
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		389
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 055	4 801
Dettes fiscales et sociales	20 962	33 583
Redevables créditeurs	1 036	298
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14	137
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	121 629	103 552
<b>TOTAL (V)</b>	<b>151 697</b>	<b>142 759</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>181 480</b>	<b>121 945</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

151 697

142 759



	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises	138	628
Production vendue (biens et services)	140 195	161 563
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	97 940	100 082
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	8 449	18 166
Cotisations	7 492	8 150
Autres produits (hors cotisations)	21	6
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>254 236</b>	<b>288 594</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achat de marchandises	483	1 208
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	64 864	40 202
Impôts, taxes et versements assimilés	1 786	2 922
Salaires et traitements	99 485	172 547
Charges sociales	27 888	53 069
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	249	570
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	752	835
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>195 507</b>	<b>271 353</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>58 728</b>	<b>17 241</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11	13
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>11</b>	<b>13</b>





MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES

Comptes annuels au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	528	4 762
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>528</b>	<b>4 762</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	219	800
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>219</b>	<b>800</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>309</b>	<b>3 962</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>59 048</b>	<b>21 215</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>10 000</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>254 774</b>	<b>293 369</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>205 726</b>	<b>272 153</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>49 048</b>	<b>21 215</b>
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	17 811	
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17 811</b>	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	17 811	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 811</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>49 048</b>	<b>21 215</b>

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

528

38

309

4 712

650

3 962

## ANNEXE COMPTABLE



## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/02/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériels bureau et informatiq	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## SUBVENTIONS

### 1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

### 2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

### DEROGATIONS A UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

## MÉTHODE UTILISÉE POUR LA COMPTABILISATION DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par les 3/4 des adhésions et cotisations de la saison 2015-2016

L'association a modifié la clé de répartition pour le calcul des produits constatés d'avance sur les participations aux activités des adhérents.

L'ancienne clé de répartition basait le financement des dépenses de l'année N+1 par une affectation des cotisations de la saison N/N+1 sur les mois de janvier à juin N+1 uniquement alors que la rentrée des activités se situe début octobre N+1.

De ce fait, les mois de Juillet, Août et Septembre N+1 n'étaient jamais financés par les participations alors que les dépenses de l'association sont mensualisées (y compris le salaire des animateurs).

L'impact du changement de méthode sur le résultat est de -12 878.77 € en 2016.

## MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

A compter de l'exercice 2015, prise en compte de la valorisation bénévolat (cf p.21)

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.



## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 259		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 414	1 500	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & mobilier informatique			10 901		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		16 315	1 500	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL		17 574	1 500	



CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL		399	860		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		419	6 495		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier		5 384	5 517		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		5 803	12 013		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL					
	TOTAL GENERAL		6 202	12 873		



## AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

## MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 259		399	860
Terrains					
Constructions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur sol propre</li> <li>Sur sol d'autrui</li> <li>Inst. générales agen. aménag.</li> </ul>				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		5 325	123	419	5 029
Autres immob. corporelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inst. générales agencem. amén.</li> <li>Matériel de transport</li> <li>Mat. bureau et informatiq., mob.</li> <li>Emballages récupérables divers</li> </ul>	10 234	126	5 384	4 977
	TOTAL	15 559	249	5 803	10 005
	TOTAL GENERAL	16 818	249	6 202	10 865



CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							
CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							





## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières	250		250	
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	222	222		
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 572	1 572		
	Charges constatées d'avance				
TOTAUX		2 044	1 794	250	
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés				
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 572
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 572

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

## FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

a) Fonds associatifs

Les fonds associatifs ne font apparaître aucun changement sur l'exercice.

b) Apports

L'association ne possède pas de fonds associatifs issus d'apport des membres.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le report à nouveau de l'exercice 2016, après le bénéfice comptable de l'exercice 2015 de 21 215 €, présente un solde débiteur de 29 263.90 € au 31/12/2016.



## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

### FONDS DEDIES

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

La subvention municipale reçue par l'association, n'est pas affectée à un projet défini mais à toutes les actions entreprises par celle-ci. Donc si un des projets ou une des actions n'a pu être abouti sur l'exercice, la somme concernant ce projet est reporté sur le prochain exercice.

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Subvention municipale		2016	97 940,00	97 940,00	87 940,00		10 000,00
	TOTAL		97 940,00	97 940,00	87 940,00		10 000,00



## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 055	8 055		
Personnel & comptes rattachés	4 217	4 217		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	16 666	16 666		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	79	79		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 050	1 050		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	121 629	121 629		
<b>TOTAUX</b>	<b>151 697</b>	<b>151 697</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	121 629
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>121 629</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 224
Dettes fiscales et sociales	7 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 036
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>11 773</b>



(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements de retraite actuellement comptabilisés dans la structure sont fondées sur une méthode non actuarielle, cette dernière étant non adaptée pour les employeurs ayant moins de 250 salariés.

L'indemnité est égale à un quart de mois par année de présence. Cette indemnité est portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Le salaire à prendre en considération pour le calcul de cette indemnité est, selon le cas le plus favorable au salarié soit la moyenne des trois derniers mois de salaire, soit la moyenne des douze derniers mois de salaire étant entendu que les gratifications de caractère exceptionnel ou contractuel perçues pendant ces périodes sont prises en compte prorata temporis.

En 2015, les dotations aux provisions concernent seulement les salariés qui sont susceptibles de partir à la retraite en 2016. L'indemnité de départ à la retraite des autres salariés n'a pas été comptabilisée.

## SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

- Information relatives à la rémunération des dirigeants : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

- L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquels des personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires font l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées sur la base du SMIC horaire brut
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

a. Bénévolat

En 2016, l'association est comme suit :



(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

intitulé	nbre bénévoles	nbre heures	fréquence	total heures
CA	11	3	7	231
Bureau	5	3	8	120
CODESKY	2	2	2	8
Evènements				
AG	5	3	1	15
inscription VG thomas	3	2	1	6
Vide grenier thomas	annulé			
inscription VG cv	annulé			
VG centre ville	annulé			
inscription Foire aux jouets	6	2	1	12
représentation fin d'année	4	15	1	60
création site web	1	4	4	16
accueil	6	10	1	60
inscriptions rentrée	10	6	1	60
Peinture autonome	2	2,5	32	160
matches impro	4	3	3	36
royaume du jeu	1	2	5	10
communication	4	1	4	16
Réunions diverses	3	2	4	24
Compatibilité	1			454
Total	68			1288
Smic/h (en 2016, 9,67€)				12 454,96 €
ValorisationSmic chargé (base 43%)				17 810,59 €

## b. Autres contributions volontaires

### 1. Mise à disposition du directeur de la MJC

Dans le cadre d'une convention tripartite entre la Ville des Clayes-Sous-Bois, l'association MJC Gérard Philippe et la Fédération des MJC, cette dernière a mis à disposition à l'association un directeur à temps plein. Le financement est à la charge de la Ville des Clayes-Sous-Bois.

### 2. Mise à disposition des infrastructures par la Ville des Clayes-Sous-Bois

La Ville des Clayes-sous-Bois met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour son siège administratif et certaines de ses activités (ex. guitare, four à poterie, cours d'Anglais) l'ensemble du sous sol, du rez-de-chaussée et le 1er étage de l'aile droite de la marie.

Sur l'année, la Ville met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour ses activités, les infrastructures suivantes :

L'Espace Philippe Noiret :

- 80 heures d'activités hebdomadaires (hors vacances scolaires).
- 6 spectacles vivants (dont 5 jours en juin).

Les studios de Carillon pour : 4 heures hebdomadaires de batterie et guitare électrique

Les communs du château pour :

- 2 spectacles vivants.





(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Le complexe sportif «Thierry Gilardi» pour : 8 heures d'activités hebdomadaires

- Salle « G.R.S. » pour: Acti'Gym- gymnastique.
- Salle« DOJO» pour: Relaxation active.
- La salle du "Chêne sorcier" pour : 2.5 heures hebdomadaires.

### 3. Mise à disposition des moyens humains et techniques par la Ville des Clayes-Sous-Bois

Pour faciliter les missions de la MJC, la Ville, qui reste de fait maître et prioritaire de sa propre logistique, met annuellement gracieusement à sa disposition :

Espace Philippe Noiret et 1er étage des Communs du Château :

- Le régisseur technique (environ 130 heures annuelles pour 2 120 €),
- Un SIAPP (environ 2 000 € annuels),
- La salle polyvalente
- Un rétroprojecteur (à retirer à l'Espace Noiret)
- Un écran (à retirer à l'Espace Noiret)
- Le matériel de la salle polyvalente : chaises et tables
- Du matériel scénique de la salle «la vie et rien d'autre» (son, lumières et scène) selon l'opportunité et la faisabilité,

École primaire Marcel Pagnol.

- Assemblée générale

Gymnase Guimier

- Foire aux jouets

La MJC avait prévu de financer 8 ateliers d'animation scientifiques d'ici fin 2016. Pour faciliter l'accès à ces ateliers, une simple participation symbolique sera demandée.

Cependant l'animateur des 2 premiers ateliers ne correspondaient pas aux attentes. Les 6 ateliers à venir ont donc été reportés en 2017.

Le coût prévu des ateliers est de 1 500 €, soit un coût reporté de 9 000 € (6 x 1 500 €) imputé sur les subventions de 2016 au titre des engagements à réaliser sur subventions attribuées.

De la même façon, un stage de cirque programmé en 10/2016 n'a pas pu avoir lieu et a été reporté à 2017. A ce titre, cet atelier dont le coût est estimé à 1 000 € (800€ de prestataires et 200 € de matériels) est aussi imputé sur les subventions de 2016 au titre des engagements à réaliser sur subventions attribuées.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement	2 947					2 947



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

TOTAL (1)	2 947					2 947
Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
TOTAL	2 947					2 947

## ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 010	3 010
<b>TOTAL</b>	<b>3 010</b>	<b>3 010</b>



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

## VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Cotisations des activités	139 703		139 703
Recettes bar événements	138		138
Produits événements	1 396		1 396
Evenements divers (pas de vide grenier)			
Locations diverses			
Adhésions	7 492		7 492
<b>Ressources</b>	<b>148 729</b>		<b>148 729</b>



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Les produits et charges exceptionnels comprennent essentiellement :

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Perte sur cotisations	35	
Remise CRT 62017460	2	
Dons ALMG 11/2016	144	
Fonds dédiés subvention ville	800	
Fonds dédiés subvention ville	200	
Fonds dédiés subv. 1500x900	9 000	
<b>TOTAL</b>	<b>10 181</b>	



*MJC GERARD PHILIPPE LES CLAYES*

Comptes annuels au 31/12/2016

## TRANSFERTS DES CHARGES